

Où trouver des produits issus des élevages de l'île ?

POINTS DE VENTE

Viande bovine

- ✓ Au Coin des Producteurs
- ✓ Boucherie de Le Palais
- ✓ Supermarchés Casino et Super U de Le Palais
- ✓ Vente directe

Produits laitiers

- ✓ Au Coin Des Producteurs
- ✓ Fromagerie Pilou
- ✓ Restaurants et supérettes de l'île
- ✓ Vente directe

PRODUCTEURS

Viande bovine

P. Thomas, A. Le Guellec, J. Le Doux,
P. Maudhuy, R. Kermoal, N. Guegan, G. Thomas

Lait

P. Canevet, D. Gallene, GAEC de Borticado,
G. Guenantin, A. Le Gal

Lait et viande

GAEC du Menhir, GAEC de L'Armorique, A. Le Port,
H. Huel, GAEC des Grands Sables

*De la viande et du lait sur une île ?...
... c'est possible ! La vache !*



Les associations locales



L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES BOVINS DE BELLE-ILE-EN-MER

Cette association a été **créée en 2006** par des **éleveurs bellillois** pour faire face à des **difficultés de commercialisation** d'une partie de la viande produite localement et à **l'impossibilité d'abattre les bovins adultes sur l'île**. Elle a permis de mettre en place un **partenariat** avec un abattoir et un atelier de transformation de viande en Vendée, des commerçants du territoire (boucher et supermarchés) et une entreprise de transport d'animaux.

Cette association possède la marque « **Viande des Embruns** », associée à un **cahier des charges qualité**. Celui-ci impose, entre autres, que les animaux soient **élevés en plein air à Belle-Ile** (sauf en période hivernale), et que l'alimentation des animaux soient majoritairement produite sur la ferme. Il permet aux éleveurs de bénéficier d'une **plus-value pour la viande produite** par rapport au prix du marché, ainsi que de débouchés sur le continent. L'association compte aujourd'hui **13 éleveurs partenaires**.

LE SYNDICAT D'ELEVAGE DE BELLE-ILE-EN-MER

Fondé en **1964**, le Syndicat d'élevage rassemble tous les éleveurs de l'île. Il a pour objectifs la **promotion des productions animales locales**, l'amélioration de la **qualité de vie** des agriculteurs et de leurs familles et enfin **l'organisation du Comice Agricole** tous les deux ans. Il emploie également un **salarié** pour la réalisation des inséminations artificielles.

L'élevage bovin

LA FAMILLE DES BOVINS

Veau : bovin mâle ou femelle de moins de 8 mois.

Bovin jeune : bovin mâle ou femelle d'un âge compris entre 8 et 12 mois.

Jeune bovin : bovin mâle non castré d'un âge compris entre 12 et 24 mois.

Taureau : mâle adulte non castré âgé de plus de 24 mois.

Bœuf : mâle adulte castré âgé de 12 mois et plus.

Vache : femelle ayant vêlé.

Génisse : bovin femelle âgé de 12 mois et plus, qui n'a pas vêlé. La génisse devient une vache dès son premier veau.



LES RACES

La France possède le cheptel bovin le plus important d'Europe, avec pas moins de 25 races qui constituent un véritable patrimoine. L'implantation dans nos terroirs de races différentes s'explique par la nature et l'inclinaison du sol, le climat, les différentes qualités d'herbage mais aussi par les choix de l'éleveur.

On distingue trois types de races :

Les races à viande (ou races **allaitantes**), spécialisées dans la production de viande : Charolaise, Limousine, Blonde d'Aquitaine, Parthenaise, Salers, Gasconne, Aubrac...

Les races laitières, élevées pour la production de lait :

Prim'Holstein, Bretonne pie noire, Jersiaise...

Les races mixtes, aussi réputées pour leur lait que pour leur viande : Normande, Montbéliarde, Abondance ...



Limousine



Prim'Holstein



Normande

UN ATOUT POUR BELLE-ILE

Les bovins, comme les autres ruminants (ovins et caprins) ont pour spécificité de pouvoir digérer l'herbe grâce à leurs quatre estomacs. Ils **valorisent ainsi des terrains non labourables** (pentus, humides ou caillouteux par exemple) ou **insuffisamment fertiles** pour permettre une mise en culture rentable. En transformant les ressources fourragères en lait ou en viande, ils permettent le **développement d'une activité économique** et **génèrent des emplois** et une vie sociale.

Sur Belle-Ile, près de 40 % des surfaces agricoles sont constituées de **prairies**.

En pâturant, les vaches les entretiennent, ce qui permet à un grand nombre de plantes différentes de se développer. Les bouses des animaux, en se décomposant, nourrissent également les **micro-organismes** qui vivent dans le sol et contribuent à la fertilité de celui-ci.

Les vaches participent donc **au maintien de la biodiversité**.



A Belle-Ile, c'est toute une organisation !



Sur les 36 exploitations agricoles de Belle-Ile, **17 réalisent de l'élevage bovin**.

- ✓ En moyenne, il y a **50 vaches par ferme**, essentiellement de race Normande ou Holstein pour le lait, Limousine ou Charolaise pour la viande.
- ✓ **10 fermes** produisent du **lait de vache : 2,2 millions de litres** en tout chaque année. **4 fermes** transforment tout ou partie de leur lait en produits laitiers **vendus en circuits courts** sur Belle-Ile.
- ✓ **11 fermes** élèvent des races à **viande ou mixte**.
- ✓ Les veaux sont abattus au sein de l'abattoir de Belle-Ile, soit à **moins de 15 km de leur ferme d'origine !**
- ✓ Les autres bovins ne peuvent pas être abattus sur l'île, ils sont donc **transportés sur le continent**.

